

Le Danemark a fait baisser de 50 % ses tonnages de matière active à l'hectare, mais il faut aller au-delà des apparences. Des effets pervers se sont manifestés et la qualité du blé a changé

La politique des pesticides au Danemark, un modèle très relatif



Les milieux écologistes n'en finissent plus de mettre en avant la politique agro-environnementale du Danemark, pays qui a fait régresser fortement ses utilisations de produits phytosanitaires ces 20 dernières années. Cette politique a également été invoquée par l'INRA dans son rapport « *Pesticides, agriculture et environnement* » de décembre 2005 et elle l'est actuellement par certaines Agences de l'Eau à l'occasion de la préparation

des futurs SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Il y a là un désagréable parfum de politiquement et écologiquement correct. Qu'il faille s'intéresser à l'expérience du Danemark, d'accord, mais il faut prendre en ligne de compte l'intégralité de ses résultats. Dès lors, sa portée doit être nettement relativisée.

Certes, entre 1986 et 1996, les autorités danoises ont fait baisser de 47 % les tonnages de

matières actives/hectare. Elles ont interdit bon nombre de celles qui avaient été mises sur le marché dans les années soixante-dix et qui étaient utilisables à hauteur de plusieurs kilos/hectare⁽¹⁾. Mais, simultanément, les produits de nouvelle génération, dosables à quelques grammes ou dizaines de grammes/ha, se sont rapidement répandus.

Des résistances et quasiment plus de blé meunier

Logique avec lui-même, le Gouvernement danois s'est alors engagé en 1997 dans un processus visant cette fois les pratiques des agriculteurs. Il s'est agi de faire baisser un indice d'utilisation de produits phytosanitaires (IFT)⁽²⁾ en s'appuyant sur un réseau national de conseil aux agriculteurs. Il a été fixé comme objectif de faire descendre la valeur de cet indice de 2,63 en 1997 à 1,7 en 2009.

Dans les faits, si l'indice a atteint une valeur de 2,07 en 2000, il est ensuite remonté régulièrement jusqu'à toucher quasiment les 2,3 au printemps 2006. Ce regain a été provoqué par le développement de résistances des parasites et ravageurs aux produits : n'ayant plus accès

à un nombre suffisant de matières actives, les agriculteurs n'avaient pu mettre en œuvre les pratiques d'alternance qui leur auraient permis d'éviter ce phénomène.

Pour mesurer l'impact de la politique danoise en matière de pesticides et imaginer les résultats que produirait une démarche analogue en France, il faut également se placer sur deux autres plans.

D'une part, au vu de la diminution de taille de marché qu'induisait une telle politique, les sociétés agrochimiques ont eu tendance à se désintéresser du Danemark, par exemple en renonçant à y faire homologuer leurs nouvelles molécules. D'où pénalisation des agriculteurs par limitation d'accès aux moyens de lutte les plus évolués.

D'autre part, cette politique, en même temps que celle de la fertilisation (baisse des apports) a eu des conséquences importantes sur la qualité des blés. Alors que ce pays produisait auparavant suffisamment de blé de qualité meunière pour satisfaire ses besoins, il doit maintenant importer 80 % de ce qu'il lui faut pour sa production de pain. Pour l'essentiel, la pro-

duction indigène ne peut servir qu'en alimentation du bétail, un schéma évidemment impossible à envisager en France, dont 70 % des débouchés du blé, à l'étranger comme sur le marché intérieur, reposent sur un haut niveau de qualité...

ARTICLE REALISE PAR L'AGPB-
CEREALIERIS DE FRANCE

(1) Pur les herbicides, ont été interdits notamment l'isoproturon, le dichlorprop, le mecoprop et le 2,4-D. Pour les insecticides, la plupart des organophosphorés et des granulés à base de carbamates.

(2) Sur une campagne, l'indice IFT/hectare correspond à la somme des doses de produits phytosanitaires appliquées lors des différents passages par rapport aux doses homologuées. Par exemple, pour une hypothèse de 5 passages sur la campagne à 0,5 fois chacun la dose homologuée, l'IFT est de 2,5. Il serait de 5 pour une hypothèse de pleine utilisation de cette dose à chacun des passages.

Quand les danois se sont interrogés sur le tout bio

■ La politique engagée en 1997 par le gouvernement danois l'a été sur la base de travaux préparatoires d'un comité dit « Comité Bichel ». Celui-ci avait été chargé d'évaluer plusieurs scénarii pour l'agriculture du pays.

L'un d'eux portait sur une élimination totale des pesticides de synthèse et le Comité l'a vite écarté. Selon lui, prendre une telle option serait en effet revenu à faire chuter la production de céréales de 62 %, celle de porcs et de volailles de 70 % et celle de pommes de terre de près de 80 %. Le Danemark ne serait plus parvenu à subvenir seul à l'essentiel de ses besoins alimentaires, ni, a fortiori, à demeurer exportateur structurel de produits à valeur ajoutée comme la viande de porc et le fromage, qui lui procurent d'importantes rentrées financières.

Les articles de l'AGPB paraissent dans les journaux agricoles départementaux sont mis en ligne sur le site Internet de l'AGPB (www.agpb.fr) quelques jours avant leur publication. Il est possible d'être averti par e-mail des différentes mises en ligne d'informations réalisées sur ce site en s'inscrivant gratuitement sur des listes d'envoi. Voir procédure en page d'accueil du site.